

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Décès d'un enfant dans une crèche People & Baby à Lyon : Plus jamais ça !

26 juin 2022

Un drame est survenu il y a quelques jours dans une crèche People & Baby de Lyon ; une professionnelle de la petite enfance, a priori seule dans la structure, aurait commis un acte terrible entraînant la mort d'un très jeune enfant. Une enquête est en cours afin de déterminer les circonstances et les responsabilités.

La Confédération National du Travail (CNT) a toujours défendu un service public d'accueil du Jeune enfant et de ses parents de qualité. Etre toujours suffisamment en nombre est indispensable pour assurer la sécurité affective du tout petit ainsi que son intégrité psychique et physiologique.

La CNT s'est toujours battue pour défendre de meilleures conditions de travail et pour la reconnaissance des métiers de la Petite Enfance. Ces femmes et ces hommes qui accueillent au quotidien les enfants font des métiers à la fois éprouvants et fondamentaux. La société se doit de ne pas abandonner l'ensemble des corps de métiers de la petite enfance ; elle doit les reconnaître, les respecter et tout mettre en œuvre pour protéger l'enfant de toute violence institutionnelle.

Lorsque la Ville de Paris a décidé de confier 5 structures d'accueil à la toute jeune entreprise People and Baby en 2006, des travailleuses syndiquées à la CNT tiraient déjà la sonnette d'alarme sur les dangers de la privatisation. Elles ont revendiqué haut et fort que jamais la prise en charge de l'enfant ne devrait être une marchandise et que la notion de profit était incompatible avec l'accueil des familles.

Jamais aucune institution ne devrait laisser seules les professionnelles ; jamais aucun enfant ne devrait subir la violence de l'adulte ! La CNT condamne le saccage conjoint de la Petite Enfance par les pouvoirs publics et les entreprises privées !



CNT - Confédération Nationale du Travail

33 rue des Vignoles - 75020 PARIS

contact@cnt-f.org • www.cnt-f.org